

# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 16 juin 2021

## 18. Réponse à l'interpellation PVN (C. Voisard) « Quelle sécurité au carrefour A5 – Chemin de Ruveau ? » (C. Ferrier)

---

### **Introduction**

M. Clovis Voisard, du Parti Les Verts, pense que la sécurité du carrefour marquant la fin du tronçon autoroutier de l'A5, situé à la fin du chemin de Ruveau, près de l'Atlier Oï (route de Bienne 31), n'est pas optimale.

Il a constaté que les véhicules circulant sur l'A5 ne prennent pas la peine de ralentir et ne respectent donc pas le 60 km/h indiqué à la fin de l'autoroute. Ceci engendre un risque notamment pour ceux qui s'engagent en direction de Bienne depuis le carrefour. Il a également été constaté qu'il y avait fréquemment des automobilistes qui effectuaient des demi-tours périlleux, pourtant interdits par deux panneaux. L'actuel rétrécissement de la chaussée dû aux travaux à cet endroit évite ces problèmes, mais provisoirement.

M. Clovis Voisard demande si le Conseil municipal estime que la sécurité est suffisante, en temps normal, à cet endroit et s'il est prêt à intervenir auprès des autorités compétentes pour éventuellement faire un nouvel aménagement après la fin des travaux.

### **Conclusion**

Le Conseil municipal, conscient de la problématique de ce carrefour, souhaite répondre à cette interpellation de manière complète et précise.

En raison de l'abondante charge de travail du service de la gestion du territoire, le Conseil municipal demande un délai supplémentaire jusqu'à la séance du Conseil général du 29 septembre 2021 pour réunir toutes les informations nécessaires et pour prendre position sur cette interpellation.

CONSEIL MUNICIPAL